



# Chérine une réserve dédiée à la Brenne



© T. Favre

2011 ! Voilà une date qui marquera l'histoire de la protection de la nature en Brenne. Car au terme de quatre ans d'instruction officielle, la réserve naturelle de Chérine verra sa superficie passer de 145 à 370 ha ! Un aboutissement auquel la LPO - et ses donateurs - ont toujours apporté leur soutien.

**CETTE** victoire pour les naturalistes est le fruit d'un long cheminement. Créea en 1985, sur une propriété acquise par le département de l'Indre avec l'aide du ministère de l'Environnement et de la région Centre, la réserve occupe alors une surface de 145 ha. Très vite, il apparaît que sa représentativité à l'échelle de la Brenne (100 000 ha) est bien faible... Aussi l'association en charge de la gestion du site entreprend-elle, à compter de 1998, d'accroître son étendue.

La volonté du département - qui instaura pour ce faire, en 2004, une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles - et l'implication déterminante du WWF-France et de la LPO permettront, au final, d'acheter en 10 ans pas moins de 7 propriétés d'intérêt majeur pour la nature. A celles-ci s'ajoute le site des étangs de la Touche, acquis par la LPO dès 1996. Soit un total de 225 ha de terres et d'étangs patiemment

*En avril, la tourbière à bouleau pubescent de la réserve - un habitat dont la protection est prioritaire en Europe - se colore de floraisons de l'hottonie des marais.*

négociés... et sources de quelques angoisses financières, puisqu'en Brenne la valeur cynégétique des terrains impose des références difficiles à suivre pour qui n'est pas fortement motivé !

## Une faune et une flore mieux préservées grâce à une forte mobilisation

Cette histoire foncière, si coûteuse et délicate fut-elle, n'en confère pas moins toute sa légitimité à la nouvelle réserve. Car les acquisitions menées par le département de l'Indre, la LPO et le WWF ont toujours eu pour finalité annoncée une protection officielle au bénéfice de la biodiversité. Simultanément, les bonnes relations entretenues de longue date par la réserve avec les acteurs locaux - élus, chasseurs, agriculteurs, pisciculteurs, propriétaires riverains - a sans aucun doute facilité l'aboutissement du projet d'extension, comme l'attestent les courriers de soutien reçus lors de l'enquête publique préalable.

## Une richesse biologique exceptionnelle

La nouvelle réserve de Chérine garantit la préservation d'une palette de milieux et d'espèces d'un intérêt véritablement exceptionnel, car les sites acquis ont toujours compté parmi les plus riches de la Brenne.

A tout seigneur, tout honneur : les étangs, au nombre de 13 (171 ha d'eau), se singularisent par l'éventail des oiseaux nicheurs rares ou menacés qu'ils abritent. La gestion piscicole dont ils sont l'objet, basée sur des empoissonnements à base de gardons, tanches et brochetons, suivis de pêches annuelles ou non, n'est pas étrangère à ce résultat ! Toutes les espèces dont la protection constitue une priorité pour la Zone de Protection Spéciale (Natura 2000) ou la zone Ramsar Brenne y sont en fait représentées, exception faite du butor, hélas récemment disparu : le blongios nain, le héron pourpré, le grèbe à cou noir, le busard des roseaux, la guifette moustac, la guifette noire, la rousserolle turdoïde et la locustelle luscinioïde. Ces huit espèces possèdent parfois sur la réserve des effectifs remarquables, tels